

Journal N° 001
Lundi 14 Novembre 2022
A Vendredi 18 Novembre 2022



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04



Banque mondiale : 10 MM\$ de financement climatique pour la région MENA



La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la zone qui reçoit actuellement le montant le plus faible des ressources destinées à la lutte contre le changement climatique.

Ce montant est estimé à 16 milliards de dollars par an, alors que les besoins de financement sont évalués à 186 milliards de dollars.

Le groupe de la Banque mondiale s'est ainsi engagé à consacrer en moyenne 35% de ses financements à l'action climatique. Une enveloppe de 10 milliards de dollars est dédiée à la région entre 2021 et 2025. Le Maroc en est parmi les principaux pays bénéficiaires.

Les financements du groupe de la Banque mondiale en faveur de l'action climatique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) devraient atteindre 10 milliards de dollars entre 2021 et 2025.

Ils soutiendront des transformations dans les secteurs de l'eau, de l'alimentation, de l'énergie, du développement urbain et du financement, entre autres domaines d'action prioritaire.

C'est ce que vient d'annoncer Ferid Belhaj, vice-président pour la région MENA à la Banque mondiale, à l'occasion de la COP27 qui se termine ce vendredi 18 novembre à Charm El-Cheikh, en Égypte.

Déjà durant l'année fiscale 2022, close en juin dernier, sur un financement global record de 1,83 milliard de dollars accordé au Maroc, 680 millions sont liés au climat, selon Jesko Hentschel, directeur de la Banque mondiale pour le Maghreb.

D'après Ferid Belhaj, la région MENA est la zone qui reçoit actuellement le montant le plus faible des ressources destinées à la lutte contre le changement climatique.

Ce montant est estimé à 16 milliards de dollars par an, alors que les besoins de financement sont évalués à 186 milliards de dollars dans les contributions déterminées au niveau national soumises par les pays au titre de leurs engagements climatiques.

Le groupe de la Banque mondiale s'est ainsi engagé à consacrer en moyenne 35% de ses financements à l'action climatique et a aligné tous ses flux financiers sur l'accord de Paris adopté lors de la COP21 en 2015.

«Ce financement apporte un soutien essentiel pour renforcer la capacité d'adaptation des populations aux dérèglements climatiques et faciliter une transition verte, comme l'illustrent les exemples suivants. Au Maroc, 200.000 producteurs et entrepreneurs agroalimentaires bénéficient d'incitations financières pour se tourner vers des pratiques agricoles climato-intelligentes, tandis qu'en Égypte, un programme de lutte contre la pollution atmosphérique au Caire devrait réduire de 23% les émissions des transports publics», détaille Ferid Belhaj.

En ce mois de novembre 2022, des rapports nationaux sur le climat et le développement sont publiés pour le Maroc, l'Égypte, l'Irak et la Jordanie, définissant les domaines prioritaires dans lesquels il est urgent d'agir pour mettre les pays sur la voie d'un développement plus durable.

Pour le cas du Maroc, si le Royaume avance déjà à vive allure vers un avenir sobre en carbone, ce rapport identifie trois enjeux prioritaires en soutien à une action climatique urgente : lutter contre la pénurie d'eau et les sécheresses, améliorer la résilience aux inondations et décarboner l'économie.

Il estime à environ 78 milliards de dollars les investissements pour ancrer solidement le pays dans une trajectoire de résilience et bas carbone à l'horizon 2050, dont 23,3 milliards de dollars d'ici 2030.

Pour Ferid Belhaj, les pays de la région MENA sont parmi les plus touchés par les dérèglements climatiques et les moins préparés à les affronter : 60% de leur population vit dans des zones souffrant d'un grave stress hydrique, tandis que 75% de l'agriculture régionale dépend des niveaux de précipitations qui, selon les prévisions, devraient diminuer au cours des prochaines décennies et menacer encore plus la sécurité alimentaire.

En Afrique du Nord, 20 millions de personnes pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays en raison de l'élévation du niveau de la mer, de la réduction des sources d'eau douce, de la baisse des rendements agricoles et de l'avancée de la désertification.

«Après l'Égypte, qui accueille la COP27, c'est aux Émirats arabes unis que se tiendra la COP28. Une double occasion pour la région MENA de revitaliser l'action internationale face au changement climatique et de faire porter l'attention sur les besoins de financement et d'assistance des pays qui la composent», indique Ferid Belhaj.

Le Matin 21/11/2022

Les recettes fiscales augmentent de 18,7% à fin octobre



Les recettes fiscales ont affiché globalement un bon comportement, avec une progression de 33 milliards de dirhams (MMDH) ou 18,7% à fin octobre 2022, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces recettes ont enregistré ainsi un taux de réalisation de 94% et ce, en dépit de l'augmentation des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont porté sur un montant total de près de 13,7 MMDH, contre 9,8 MMDH en octobre 2021, précise le ministère dans un document sur la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) d'octobre 2022.

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé le comportement des recettes fiscales font ressortir une progression de l'impôt sur les sociétés (IS) de 15,3 MMDH (+43,9%) suite principalement à l'amélioration notable des recettes au titre du complément de régularisation (+6,4 MMDH, +121,1%), du 1er acompte (+3,5 MMDH, +62%), du 2ème acompte (+3 MMDH, +43,6%) et du 3ème acompte (+2,4 MMDH, +31,9%).

Il s'agit aussi de l'augmentation de l'impôt sur le revenu (IR) de près de 2,5 MMDH (+6,6%) grâce, notamment, aux recettes issues de l'IR sur salaires (+2 MMDH) et de l'IR sur les professionnels (+330 millions de dirhams (MDH)).

Le document fait part également de la baisse des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'intérieur de près de 2 MMDH (-9,7%), sous l'effet principalement de la hausse des remboursements (8,1 MMDH contre 5,7 MMDH à fin octobre 2021).

S'ajoutent à cela, l'augmentation de la TVA à l'importation de 11,3 MMDH (+32,9%) en liaison avec la hausse de la valeur des importations (+43,8 % à fin septembre 2022), en plus de la progression des taxes intérieures de consommation de 657 MDH (+2,6%), attribuable

principalement aux TIC sur les tabacs (+245 MDH, 2,5%) et sur les produits autres que les produits énergétiques (+335 MDH, +17,6%)

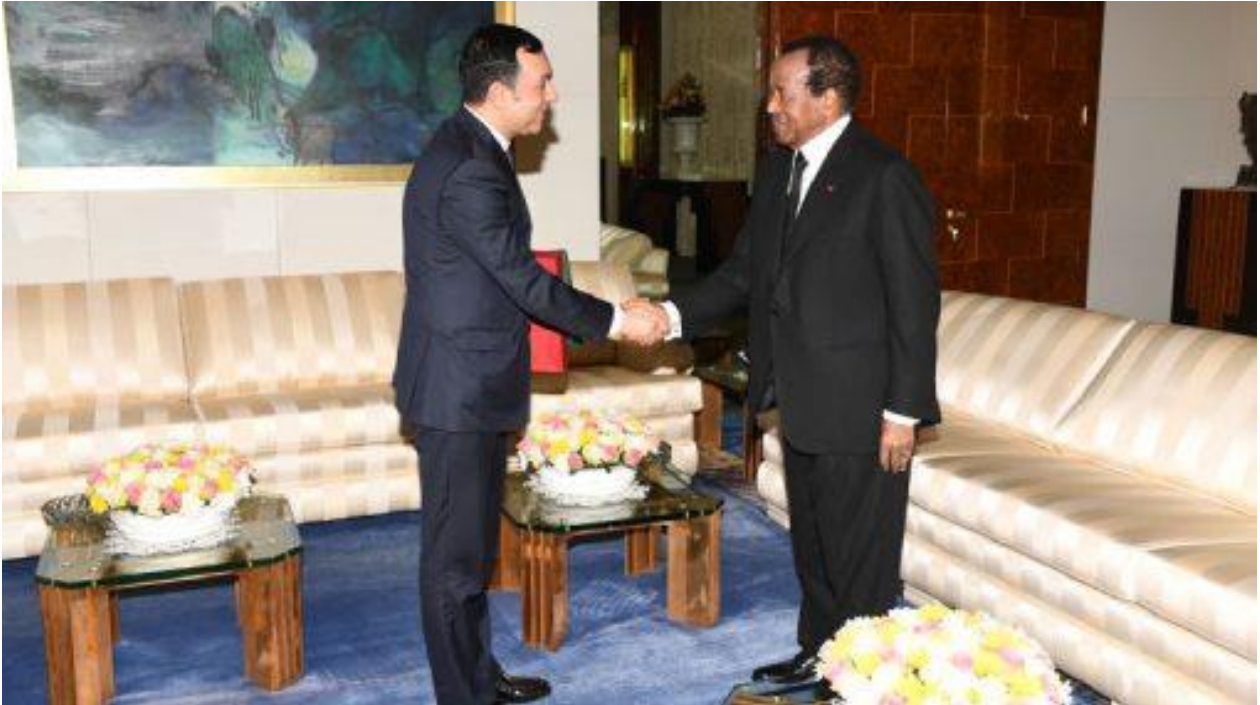
S'agissant des droits de douane, ils ont augmenté de près de 2,1 MMDH (+21,7%), sous l'effet de la progression des importations, souligne le document, notant l'amélioration des droits d'enregistrement et de timbre de 2,2 MMDH (+17,1%), suite notamment à la hausse des droits d'enregistrement (+1,8 MMDH), de la taxe sur les contrats d'assurance (+161 MDH) et de la TSAV (+107 MDH).

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Économie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Alors que la situation produite par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

L'opinion 17/11/2022

Sekkouri salue la coopération étroite entre le Maroc et le Cameroun



Le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, M. Younes Sekkouri, a salué la coopération étroite entre le Royaume du Maroc et la République du Cameroun, mettant en avant les liens de fraternité et d'amitié entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président Paul Biya.

S'exprimant devant la presse à l'issue de l'audience que lui accordée M. Paul Biya au Palais de l'Unité à Yaoundé, le ministre marocain, porteur d'un message de SM le Roi au Chef de l'Etat camerounais, a indiqué que les échanges ont été l'occasion « de revenir sur l'excellence des relations entre nos deux dirigeants, mais également entre nos deux pays et nos deux peuples », a inidiqué la Présidence camerounaise sur son site officiel.

« Je dois dire que l'excellence du partenariat entre nos deux pays n'a d'égale, que la fraternité entre nos deux dirigeants », a ajouté M. Sekkouri, cité par la présidence du Cameroun.

Le ministre marocain, poursuit la même source, a également salué le Cameroun, « un pays qui inspire et qui se distingue sur la scène africaine et mondiale sur bien des sujets ».

M. Paul Biya et M. Sekkouri ont, par ailleurs, évoqué la participation des Lions indomptables et des Lions de l'Atlas à la Coupe du monde 2022 de football, émettant le souhait que ces

deux grandes nations du football honorent le Continent à ce grand rendez-vous mondial, ajoute la même source.

Le ministre marocain avait été reçu, jeudi en audience à Libreville par le Président gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, et vendredi à Kinshasa par le Président de la République démocratique du Congo, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, auxquels il a remis un message de Sa Majesté le Roi.

Maroc Diplomatie 21/11/2022

ADOUBIR FRÈRES

MULTI SERVICES

SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU
AU CAPITAL DE 1 000
000,00 DIRHAMS SIÈGE
SOCIAL : QUARTIER
ENNAHDA RUE FES N 64 EL
MARSSA LAAYOUNE

MODIFICATIONS

Aux termes Collective des
Associés valant Assemblée
Générale Extraordinaire en
date du 15 NOVEMBRE
2022, de la société «
ADOUBIR FRÈRES MULTI
SERVICES» société à
responsabilité limitée à
associé unique au capital
de : 1 000 000.00 DHS
divisé en 25 000 parts de
100 DHS chacune, et
domicilier à QUARTIER
ENNAHDA RUE FES N 64 EL
MARSSA LAAYOUNE N°
registre de commerce
37131 ont décidé:

L'associé unique décide
sans réserve
l'augmentation du capital
social de 100 000,00 Dhs,
pour le porter à 900 000.00
DHS par la création de 9000
de parts nouvelles de
100.00 Dhs chacune, par
l'apport en numéraire de la
somme de 900 000.00 Dhs.

L'augmentation du capital
social est fixée à la somme
de 1 000 000.00 Dhs (UN
MILLIONS DIRHAMS).

Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
PREMIERE INSTANCE DE
LAAYOUNE SOUS LE N°
3305/2022 EN DATE DU
15/11/2022

STE

MAZOTKO

SARL

CONSTITUTION

Au terme d'un acte
soussigné privé, il a été
constitué une société à
responsabilité limitée, dont
les caractéristiques sont les
suivants :

1. Dénomination sociale :
STE MAZOTKO SARL
2. Objet de la société :
TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION ET
FOURNITURES DE BUREAUX
ET PARCS, JARDINS,
AVENUES, ETC.
3. Siège social : LOT AL
AOUDA N°627 ES-SEMARA.
4. Capital social : LE
CAPITAL SOCIAL EST DE 100
000,00 DHS.
5. LA GERANCE : NAAMA
LAAZIZ sont cogérants de la
société à une date
indéterminée.

LE DEPOT DE REGISTRE DE
COMMERCE A ETE
EFFECTUE AU TRIBUNAL DE
PREMIERE INSTANCE ES-
SMARA SOUS LE NUMERO

193/2022 LE 09/11/2022.

BUREAU

D'ETUDES

SPECIALISÉES

CONSTITUTION

Au terme d'un acte
soussigné privé, il a été
constitué une société à
responsabilité limitée, dont
les caractéristiques sont les
suivants :

1. Dénomination sociale :
BUREAU D'ETUDES
SPECIALISÉES
2. Objet de la société :
BUREAU D'ETUDES
D'ENQUETES ET DE
RECHERCHE (TENANT UN).
3. Siège social : HAY EL
AOUDA N 268 BIS ES
SEMARA.
4. Capital social : LE
CAPITAL SOCIAL EST DE 100
000,00 DHS.
5. LA GERANCE : EL KHAYATI
OUSSAMA sont cogérants de
la société à une date
indéterminée.

LE DEPOT DE REGISTRE DE
COMMERCE A ETE EFFECTUE
AU TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE ES-SMARA SOUS
LE NUMERO 196/2022 LE
16/11/2022.

STE

SALOUANE

RITAJ

CONSTITUTION

Au terme d'un acte

soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1. Dénomination sociale
: STE SALOUANE RITAJ

2. Objet de la société :
TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS,
TRANSPORTEUR DE
MARCHANDISES POUR
COMPTE D'AUTRUI ET
STATION.

3. Siège social : AV
HASSAN II N°132 ES-
SEMARA.

4. Capital social : LE
CAPITAL SOCIAL EST DE
100.000,00 DHS.

5. LA GERANCE :
LAKHRIF ABDELFAH est
nommé le gérant de la
société à une date
indéterminée.

LE DEPOT DE REGISTRE DE
COMMERCE A ETE
EFFECTUE AU TRIBUNAL DE
PREMIERE INSTANCE ES-
SMARA SOUS LE NUMERO
197/2022 LE 16/11/2022.